



Numéro 7 – Printemps 2023

Mot de la présidente de l'ARHEC

C'est avec grand plaisir que nous renouons avec vous. Durant la pandémie, nous avons interrompu nos activités, à part l'assemblée générale que nous avons tenue virtuellement à deux reprises. La dernière assemblée générale a donc donné le coup d'envoi à une reprise des activités en présence des membres. Nous espérons que vous serez nombreux à renouveler votre cotisation et à participer à notre activité sociale de juin prochain.

Nous avons bien hâte de vous revoir en personne.

Adhésion des membres et cotisation annuelle

Selon les données colligées par le vice-président, Alain Lapointe, le nombre de membres en règle au fil des dernières années s'élève à :

155 en 2018;

156 en 2019;

126 en 2020;

12 en 2021;

92 en 2022.

Il est certain que les deux dernières années, qui nous ont contraints à l'inactivité, n'ont pas aidé au recrutement des membres. Le vice-président est d'avis qu'il importe de redonner aux retraitées et retraités des motifs de se joindre à l'ARHEC.

Avantages sociaux

a) Assurances collectives

Maurice Lemelin, responsable du comité des avantages sociaux de l'ARHEC, et Francine Séguin, présidente, sont associés au processus de renouvellement des assurances collectives. Ils s'assurent que les retraités continuent de profiter de tous les avantages offerts aux participants du régime d'assurance.

L'an dernier, à la suite de l'appel d'offres lancé auprès des sociétés d'assurances, le responsable du comité des avantages sociaux, Maurice Lemelin, rappelle que c'est la Sun Life qui est sortie gagnante du processus. L'opération s'est soldée par une réduction des primes et un enrichissement des prestations. Il est à noter que l'assurance voyage a été renouvelée avec tous ses avantages.

Cette année, il y a eu une hausse des prestations principalement liée aux consultations beaucoup plus nombreuses des psychologues et des physiothérapeutes. Cette augmentation des prestations aurait dû entraîner une augmentation de 2,1% des primes. Cependant, grâce aux surplus accumulés, les primes ne seront pas augmentées.

b) Régime de retraite

Comme tous les régimes de retraite équilibrés, le régime de retraite de HEC a connu un rendement négatif; soit un rendement de - 4 % au cours de la dernière année. « Quand on se regarde, on se désole; quand on se compare, on se console », dit l'adage. L'ensemble des régimes de retraite équilibrés ont eu un rendement de -11,1 %. Pour sa part, le rendement de la Caisse de dépôt et placement a été de - 5,6 % pour la même période. En comparaison, le régime de retraite de HEC s'en tire mieux.

« Notre régime de retraite doit surmonter deux défis : la volatilité des marchés et le vieillissement de la population », estime le responsable du comité des avantages sociaux, Maurice Lemelin. À cette fin, il est nécessaire de se tourner vers des placements alternatifs tels que la dette privée, l'immobilier, etc. Compte tenu du contexte actuel, il est d'avis que le régime se porte relativement bien. De plus, en raison du nouveau campus de HEC Montréal au centre-ville, de nouveaux postes seront créés et de nouveaux recrutements auront lieu, ce qui devrait contribuer à réduire la maturité du régime de retraite.

Renouvellement du protocole HEC/ARHEC

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de l'ARHEC, il a été proposé de reconduire le protocole HEC/ARHEC pour cinq ans, sans aucune modification. Il demeurerait en vigueur jusqu'au 26 juin 2028. On peut consulter ce protocole dans le site de l'ARHEC [Protocole HEC/ARHEC | Association des retraités HEC Montréal.](#)

Élections aux différents postes du conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle 2022, les membres suivants ont été réélus à l'unanimité :

Présidente : Francine Séguin

Vice-président : Alain Lapointe

Trésorier : Moreno Dumont

Secrétaire : Marie-Éva de Villers

Responsable du comité des avantages sociaux : Maurice Lemelin

Responsable du comité des activités sociales : À la suite du départ de Gaétane Hains, André Pérès avait accepté de prendre la relève et de se joindre à nous. Malheureusement, André a été emporté par un cancer fulgurant en juin dernier 2022. C'est Pierre Hugron qui a aimablement accepté de le remplacer. Il tirera profit du dossier étoffé qu'avait préparé André Pérès.

Activité printanière : un dîner-concert!

L'Association des retraités de HEC de Montréal (ARHEC) a prévu une rencontre de ses membres alliant gastronomie et musique qui aura lieu le jeudi 1^{er} juin à 12 h 30 au restaurant de l'École internationale d'hôtellerie et tourisme du Collège Lasalle. Cette activité printanière sera la bienvenue à la suite de tous les rendez-vous reportés des derniers mois.

Situé au 2000, rue Sainte-Catherine Ouest, ce restaurant réputé pour son excellente cuisine et son service attentionné proposera pour l'occasion un menu d'inspiration péruvienne. L'ARHEC sera heureuse d'offrir le vin. Ce repas de trois services sera agrémenté d'un concert du pianiste virtuose Jean-Philippe Sylvestre. Lauréat du premier prix lors du concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal, celui-ci a reçu entre autres le prestigieux prix Virginia Parker, la plus haute distinction décernée par le Conseil des Arts du Canada. À son sujet, le chef d'orchestre Yannick Nézet-Séguin a dit : « Jean-Philippe est un véritable poète du piano. »

Notre groupe peut réunir jusqu'à 50 personnes. Conjoints et conjointes, accompagnateurs et accompagnatrices sont les bienvenus. Nous espérons que les membres viendront en grand nombre.

Assemblée générale annuelle de l'ARHEC 2023

Inscrivez dès à présent la date de notre prochaine assemblée générale, qui se tiendra en présence des participants le 22 novembre de 10 h à midi. Nous vous réservons une belle surprise en ce qui a trait au lieu où aura lieu notre prochaine assemblée générale.